

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 32 - Pouvoirs : 9  
 Votants : 41

Vote :  
 Pour : 36  
 Contre : 0  
 Blanc : 5

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique en séance publique sous la présidence de Madame Ghislaine SOYER, doyenne d'âge.

### Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET,.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

## D01\_06\_04\_2017 Élection du Président

Madame Ghislaine SOYER, doyenne d'âge, préside la séance et procède à l'appel des délégués par ordre décroissant d'âge et invite les candidats à la présidence à se déclarer  
 Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU est désigné secrétaire de séance, Monsieur Christophe Libert est assesseur.

Monsieur Régis VALLIENNE est seul candidat.

À l'issue du dépouillement du vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 41  
 Bulletins blancs : 5  
 Exprimés : 36  
 Majorité absolue : 19

Nombre de voix : Régis VALLIENNE : 36

Monsieur Régis VALIENNE est élu à la présidence du Syndicat mixte du Pays Vallée du Loir.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

**Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir****Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D02\_06\_04\_2017 Composition du bureau et commissions**

Monsieur Régis Vallienne invite le Comité syndical à délibérer sur la constitution du bureau : nombre de membres et de vice-Présidences ainsi que sur la création et l'attribution des présidences de commissions de travail.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des votants, décide que le bureau sera composé de 12 membres, dont 1 président et 5 vice-Présidents, crée 6 commissions attribuées comme suit :

- Présidence : Ressources humaines / finances/ communication
- 1<sup>ère</sup> vice-Présidence : Politiques contractuelles
- 2<sup>ème</sup> vice-Présidence Aménagement du territoire / SCoT / SIG
- 3<sup>ème</sup> vice-Présidence : Energie / Climat
- 4<sup>ème</sup> vice-Présidence : Culture / Patrimoine
- 5<sup>ème</sup> vice-Présidence : Circuits courts de proximité

Il décide en outre que la commission finance sera composée par l'ensemble des membres du bureau.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE du Pays Vallée du Loir' around the perimeter and 'Le Président Régis VALLIENNE' in the center.

**Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir****Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D03\_06\_04\_2017 - Élection aux vice-Présidences**

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir la 1<sup>ère</sup> vice-présidence qui sera en charge de la commission « Politiques contractuelles ».

Candidat : Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU

**Premier tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 44
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU : 39 voix

Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la commission « Politiques contractuelles ».

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir la 2ème vice-présidence qui sera en charge de la commission « Aménagement du territoire » dont le SCoT et le SIG.

Candidat : Monsieur François BOUSSARD

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 44
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- Monsieur François BOUSSARD : 39 voix

Monsieur François BOUSSARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président en charge de la commission « Aménagement du territoire » dont le SCoT et le SIG

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir la 3ème vice-présidence qui sera en charge de la commission « Energie/Climat ».

Candidat : Monsieur Jean-Paul BEAUDOUIN

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 44
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 42
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Paul BEAUDOUIN : 42 voix

Monsieur Jean-Paul BEAUDOUIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Vice-Président en charge de la commission « Energie/Climat ».

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir la 4ème vice-présidence qui sera en charge de la commission « Culture et Patrimoine »

Candidat : Madame Galiene COHU de LASSENCE

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 44
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- Madame Galiene COHU de LASSENCE : 41 voix

Madame Galiene COHU de LASSENCE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4ème Vice-Présidente en charge de la commission « Culture et Patrimoine ».

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir la 5ème vice-présidence qui sera en charge de la commission « circuits courts de proximité »

Candidat : Monsieur Laurent HUBERT

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 44
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- Monsieur Laurent HUBERT : 39 voix

Monsieur Laurent HUBERT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Vice-Président en charge de la commission « circuits courts de proximité ».

Monsieur le Président invite les candidats à se manifester afin de pourvoir les 6 sièges qui compléteront le bureau.

Sont candidats :

Nicolas CHAUVIN, Louis-Jean de NICOLAY, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Ghislaine SOYER.

Nombre de votants : 42

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 2

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants pour chacun des Membres du Bureau

Nom Prénom	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Suffrages obtenus
Nicolas CHAUVIN	0	42	22	42
Louis-Jean de NICOLAY	0	42	22	42
Sylvain FOURNIER	0	42	22	42
Gilles GANGLOFF	0	42	22	42
Béatrice PAVY-MORANÇAIS	0	42	22	42
Ghislaine SOYER	0	42	22	42

Nicolas CHAUVIN, Louis-Jean de NICOLAY, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Ghislaine SOYER sont déclarés élus.

Fait à Vaas  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures

Le Président  
Régis VALLIENNE





Accusé certifié exécutoire

Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D04\_06\_04\_2017 CAO**

Monsieur le Président rappelle qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et ce pour la durée du mandat. La Commission d'Appel d'Offres est investie d'un pouvoir de décision dans le cadre des procédures de marchés publics formalisés et doit comporter, en plus du Président, trois membres titulaires si la collectivité membre ayant le nombre d'habitants le plus élevé compte moins de 3500 habitants, et cinq membres titulaires si l'EPCI ou le syndicat mixte comprend parmi ses membres une collectivité de plus de 3500 habitants.

Candidats titulaires : Messieurs Lauze, Chauvin, Cointre, Blanchet, Monsieur de Nicolay fait part de la candidature de M Yvernault.

Candidats suppléants : Mme Cohu de Lassence, Messieurs Chéreau, Libert, Jaunay, Bihoreau

Cette commission sera présidée par M Régis VALLIENNE, Président.

Après vote à bulletin secret, les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants de la CAO proclamés élus sont les suivants :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Jacques LAUZE	CC Loir Lucé Bercé	Galiene COHU de LASSENCE	CC Loir Lucé Bercé
Nicolas CHAUVIN	CC Pays Fléchois	Claude JAUNAY	CC Pays Fléchois
Jean-François COINTRE	CC Sud Sarthe	Jean Pierre CHEREAU	CC Loir Lucé Bercé
Gérard BLANCHET	CC Pays Fléchois	Pierre BIHOREAU	CC Pays Fléchois
Jean-Louis YVERNAULT	CC Sud Sarthe	Christophe LIBERT	CC Sud Sarthe

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

**Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D05\_06\_04\_2017 : OTVL - Élection des délégués du collège des élus.**

Vu l'article 2 du titre II des statuts de l'OTVL le comité syndical doit élire les 10 membres du collège des élus selon la répartition suivante :

- Communauté de communes Loir Lucé Bercé : 3 titulaires et 3 suppléants
- Communauté de communes Sud Sarthe : 3 titulaires et 3 suppléants
- Communauté de communes Pays Fléchois : 4 titulaires et 4 suppléants

Sont candidats

Communauté de communes Sud Sarthe

M. LESSCHAEVE Marc - Luché-Pringé - Titulaire  
 Mme LIMODIN Yveline – Vaas - Suppléant  
 M. BOUSSARD François – Mansigné - Titulaire  
 M. MARTINEAU Eric – Chenu - Suppléant  
 M. DUFOUR Gérard - Cérans-Foulletourte - Titulaire  
 M. YVERNAULT Jean-Louis - Le Lude – Suppléant



Communauté de communes Loir Lucé Bercé

Mme PETIT Annick - La Chartre sur le Loir - Titulaire  
M. GANGLOFF Gilles - Montval sur Loir - Suppléant  
M. VIRLOUVET Jacky – Beaumont Pied de Bœuf – Titulaire  
M. LENOIR Dominique - St Vincent du Lorouër - Suppléant  
Mme. DUCHENE Dominique – Beaumont sur Dême - Titulaire  
M. CHEREAU Jean-Pierre - Marçon – Suppléant

Communauté de communes Pays Fléchois

M. CHAUVEAU Guy-Michel – La Flèche – Titulaire  
Mme MENAGE Carine – La Flèche – Suppléant  
M. CHAUVIN Nicolas – La Flèche – Titulaire  
M. BITOT Georges – La Flèche – Suppléant  
M. HUBERT Laurent – La Flèche – Titulaire  
M. JARIES Christian – La Chapelle d’Aligné – Suppléant  
M. DENIS Jean-Yves – Crosnières – Titulaire  
M. De SAGAZAN Gwenaël – Bazouges-Cré sur Loir - Suppléant

Le comité syndical, à l’unanimité accepte de voter à main levée.

Les 10 candidats titulaires et les 10 candidats suppléants obtiennent 44 voix et sont déclarés élus.

Fait à Vaas  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures

Le Président  
Régis VALLIENNE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, with a small star symbol between the two lines of text. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.

Date de la convocation : 2 mars 2017

Nombre de membres 45

Présents : 35 – Pouvoirs 9

Votants : 44

Vote :

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D06\_06\_04\_2017 : AURA - Élection au conseil d'administration et à l'assemblée générale.**

En tant qu'adhérent à l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, qui assure maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du SCoT, le Pays dispose d'un siège au conseil d'administration et d'un siège à l'assemblée générale de l'association.

Monsieur le Président invite les candidats à se présenter.

Monsieur François Boussard est seul candidat.

Monsieur François BOUSSARD ayant obtenu 44 voix est déclaré élu.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE

# Vallée du Loir

Accusé certifié exécutoire

Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D07\_06\_04\_2017 : CNAS

Vu la délibération du 21 novembre 2013 approuvant l'adhésion du Pays au CNAS, il convient de désigner les délégués, 1 élu, un agent titulaire et un suppléant, auprès du CNAS

Monsieur Vallienne, Président en charge des ressources humaines, est seul candidat.

### Monsieur Régis Vallienne ayant obtenu 44 voix est déclaré élu.

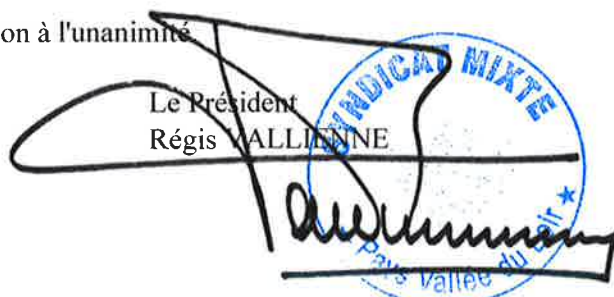
Monsieur le Président propose de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de pourvoir le siège du collège « Personnel »

Mesdames Mathilde Estadiou et Sophie Rychlicki acceptent d'être respectivement titulaire et suppléante afin de représenter le personnel au CNAS

Le comité syndical approuve cette proposition à l'unanimité.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D08\_06\_04\_2017 : Délégation de pouvoir du comité syndical au bureau

Afin de faciliter le fonctionnement du syndicat il est proposé au comité syndical de déléguer une partie de ses pouvoirs au bureau.

En matière de décision portant sur des actions inscrites aux différents programmes contractualisés :  
 - délibération pour solliciter les subventions pour les actions dont le Pays Vallée du Loir est maître d'ouvrage.

En matière de décision portant sur les déplacements des élus :  
 - délibération pour accorder un mandat spécial à tout élu devant se déplacer hors du territoire et hors du département de la Sarthe pour assister à une réunion organisée dans le cadre des actions validées par le Pays Vallée du Loir, étant entendu que l'utilisation des transports en commun, des véhicules de service et le covoiturage seront à privilégier.

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité, approuvent la délégation de pouvoir au bureau dans les termes ci-dessus.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

  
 Le Président  
 Régis VALLIENNE  
 SYNDICAT MIXTE  
 Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D09\_06\_04\_2017 : Remboursement des frais de déplacement aux élus**

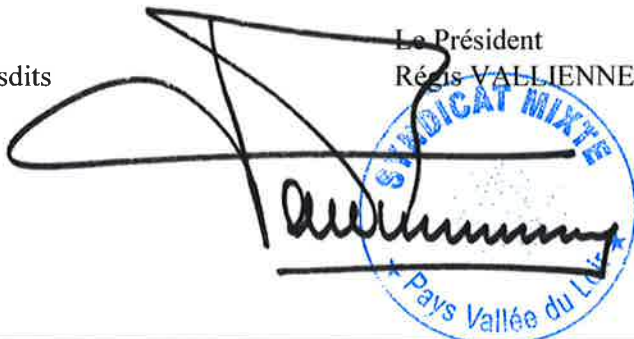
Il est proposé au Comité syndical de fixer comme suit le remboursement des frais de déplacement des élus titulaires d'un mandat spécial :

- les frais de déplacement en véhicule personnel, frais d'hébergement et de restauration, forfaitairement sur la base des indemnités allouées aux fonctionnaires de l'État en application du décret 2006-781 du 3 juillet 2006,
- les frais de transport en commun sur présentation d'un justificatif.

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité, approuvent les modalités de remboursement des frais de déplacement aux élus titulaires d'un mandat spécial.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D11\_06\_04\_2017 : Indemnités au receveur de la collectivité

Suite au renouvellement du comité syndical, il convient de délibérer sur l'attribution d'indemnités au Comptable des finances publiques de la collectivité :

- Indemnité pour la confection des documents budgétaires d'un montant annuel de 30,49€.

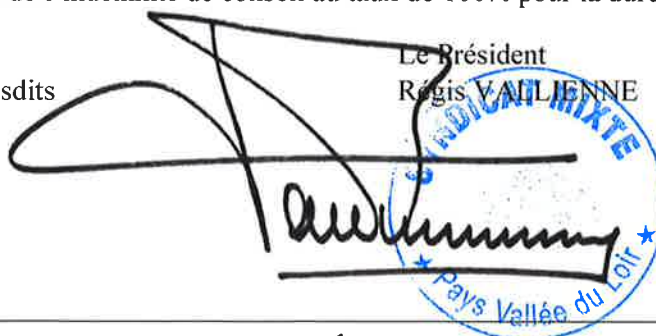
Les membres du Comité syndical, à l'unanimité approuvent le versement de l'indemnité au Comptable des finances publiques pour la confection des documents budgétaires pour la durée du mandat.

- Indemnité de conseil prévue par l'arrêté du 16 décembre 1983 à raison de 100% du tarif prévu par l'article 4 dudit arrêté.

Les membres du Comité syndical, par 43 voix (une contre) approuvent le versement au Comptable des finances publiques de l'indemnité de conseil au taux de 100% pour la durée du mandat.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017

Nombre de membres 45

Présents : 34 – Pouvoirs 8

Votants : 42

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (34) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (8) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D12\_06\_04\_2017 : Indemnité de fonction du Président**

Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU, premier vice-Président invite le comité syndical à délibérer sur l'attribution d'une indemnité de fonction au Président conformément à l'article R.5212-1 du CGCT. Il précise que le Pays se transformant de syndicat mixte ouvert en syndicat mixte fermé, le montant maximal de l'indemnité passe de 14,77% à 29,53% de l'indice 1022.

Après délibérations deux propositions sont retenues et soumises au vote à bulletin secret :

- 1) Indemnité au taux de 14,77% de l'indice 1022
- 2) Indemnité au taux de 19,02% de l'indice 1022

Résultat du scrutin : Votants 42 – majorité absolue 22

Proposition 1 : 29 ;

Proposition 2 : 9 ;

Blancs : 4

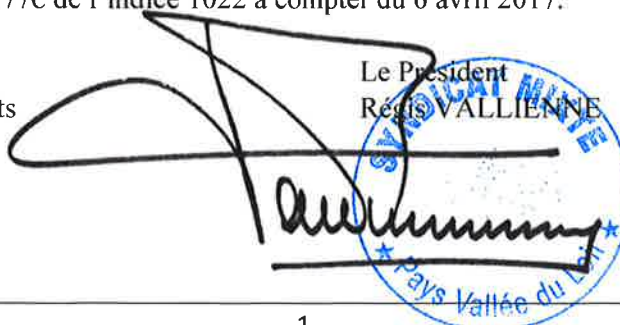
La proposition 1 ayant obtenu 29 voix, le Comité syndical décide d'attribuer au Président l'indemnité de fonction au taux de 14,77€ de l'indice 1022 à compter du 6 avril 2017.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président  
Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D13\_06\_04\_2017 : Attribution de mandats spéciaux

Il est proposé au Comité syndical d'attribuer un mandat spécial à chaque délégué qui aura été désigné ou élu afin de représenter le syndicat mixte dans les instances auxquelles il adhère :

AURA : M. François BOUSSARD  
 CNAS : M. Régis VALLIENNE  
 ANPP : M. Régis VALLIENNE  
 FEDE SCoT : M. François BOUSSARD

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité, décident d'accorder les mandats spéciaux ainsi attribués aux élus ci-dessus désignés pour la durée de leur délégation.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with a small star on the right side.